

ARGUS JOURNAL

NO 19

JUN 1977/JUNE 1977

Bulletin de nouvelles publié par la CBPQ/CPLQ
News Bulletin published by the CBPQ/CPLQ

SOMMAIRE/CONTENTS

- 2 N.D.L.R.
2 Nouvelles du Bureau
3 Un nouveau rédacteur
4 Le nouveau Bureau
- CONGRES 1977:
- 5 I- Le plan annuel de travail
5 - Atelier des bibliothèques scolaires
6 - Atelier sur Argus
7 - Atelier sur la formation professionnelle
9 - Atelier sur l'Office des professions du Québec
10 - Atelier sur la politique culturelle
- 13 II- Les résolutions adoptées lors de la 8e Assemblée générale annuelle.
- 14 III- Communiqués de presse
15 IV- Dans les médias
- NOUVELLES DES COMITES:
- 16 Mémo sur la formation des comités
16 Premières constatations du nouveau trésorier
17 Rappel du registraire: liste des membres 1977
17 Comité d'admission
18 "Votre comité d'emploi vous parle!"
20 Comité statut et traitement: "aux bibliothécaires du secteur hospitalier".
20 Comité ad hoc de l'Office des professions
21 Dîner-causerie sur la politique de la lecture au Québec
22 Liaison Asted-Corporation:
22 - Lettre de M. Yvon Albert Laurendeau
23 - Lettre de M. Michel Bonneau
- ACTIVITES PROFESSIONNELLES:
- 24 Prochaine conférence annuelle de l'ACSI
24 Nouveau Bureau de l'ACSI
24 Medical Libraries

N.D.L.R.

Nous prions nos membres d'excuser le délai de parution de la présente livraison d'Argus Journal. Les nombreuses suites à apporter au Congrès annuel, dont nous voulions rendre compte le plus rapidement possible, ont motivé notre décision de retarder, à titre exceptionnel, de quelques semaines la parution du numéro de juin 1977. Il est à noter que les numéros de juillet et août 1977 paraîtront le 1er août 1977 en une seule livraison.

Nous reviendrons à notre périodicité mensuelle habituelle dès le 1er septembre 1977.

NOUVELLES DU BUREAU

Au lendemain du Congrès 1977 tenu à l'Hôtel Le Quatre Saisons, je vous entretiendrai brièvement des réunions du Bureau en date du 13 et du 14 mai 1977 et de celle du Comité administratif en date du 14 mai soit avant la deuxième partie de l'Assemblée générale.

Rappelons que le compte rendu du Congrès sera publié dans la revue Argus de mai/août 1977, vol.6, nos 3-4.

Le 13 mai à midi, la réunion avait pour but la nomination des administrateurs aux postes du Comité administratif. C'est avec plaisir que nous avons accueilli les nominations suivantes:

M. Jean-Yves Gendreau, vice-président
Mme Kathleen Mennie-De Varennes, trésorière
M. Onil Dupuis, secrétaire
M. Philippe Houyoux, conseiller

Notre président, Claude-André Bonin, réélu pour un deuxième mandat, s'est dit heureux de pouvoir continuer les actions déjà entreprises et initier d'autres activités selon les besoins, en se sentant bien appuyé par une équipe dynamique.

Le lendemain matin 14 mai, le Comité administratif se réunissait pour la présentation des résolutions. La première touchant les cotisations; la deuxième réclamant la formation d'un comité des bibliothèques scolaires; la troisième et la quatrième parlant respectivement d'assurer l'information de la collectivité québécoise sur les services de bibliothèques et de la formation d'un comité pour répondre au "Livre blanc" sur les politiques culturelles; et enfin, la cinquième recommandant l'appui à la publication du répertoire des producteurs distributeurs de documents audiovisuels produit par l'Université de Montréal.

Le même jour à 16h, les membres du Bureau, anciens et nouveaux, se retrouvèrent pour la 88e réunion où se fit la transmission des pouvoirs après un vote unanime de félicitations à l'endroit de Léonard Nadeau, vice-président sortant et membre du comité d'organisation du Congrès 1977.

La Secrétaire,
Rachèle Calonne, bibl. prof.

NOUVELLES DU BUREAU (SUITE)

La 89e réunion du Bureau a eu lieu immédiatement après la levée de la séance de la 88e réunion.

Le Président, monsieur Claude André Bonin, le vice-président, monsieur Jean-Yves Gendreau et le trésorier, madame Kathleen Mennie-de Varennes ont été autorisés, par résolution du Bureau, à signer les chèques et effets de commerce de la CBPQ/CPLQ.

Le deuxième point à l'ordre du jour concernait la création d'un comité sur le Livre blanc de la politique culturelle. Monsieur Léonard Nadeau, invité à la réunion, a transmis au Bureau une liste de noms de personnes intéressées à participer à ce comité.

Après délibérations, le Bureau a décidé de confier au Comité administratif le soin d'étudier la composition de ce comité et d'en préciser le mandat. Le Comité administratif effectuera ensuite une consultation téléphonique auprès des membres du Bureau.

Le choix du lieu des prochains congrès était aussi à l'ordre du jour. Les résultats du sondage effectué pendant le congrès, semblent indiquer que le choix d'une ville autre que Montréal ne risque pas de faire diminuer de façon substantielle la participation au congrès. Au contraire, un tel choix semble répondre au désir de régionalisation des activités de la Corporation, déjà exprimé par plusieurs membres.

Le Bureau a reporté sa décision à sa prochaine réunion, afin de tenir compte des résultats du sondage effectué auprès de tous les membres dans le prochain numéro d'Argus Journal.

Le Secrétaire,
Onil Dupuis, bibl. prof.

Un nouveau rédacteur

Monsieur Onil Dupuis, élu comme administrateur lors du dernier Congrès de la CBPQ/CPLQ et nommé au sein du Bureau comme Secrétaire du Comité administratif, aura la tâche de vous informer sur les activités du Bureau, du Comité administratif et de tous les comités de la Corporation. Le rôle du rédacteur d'Argus Journal s'étant précisé au cours de l'an dernier, nous sommes très confiants en face de la prochaine étape. Nous sommes aussi assurés que les talents de Monsieur Dupuis sauront maintenir sinon enrichir notre intérêt à la lecture de notre Bulletin de nouvelles.

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3
514/845-3327

Corporation
of Professional
Librarians of Québec

LE NOUVEAU BUREAU

Monsieur Claude André Bonin, président

Monsieur Jean-Yves Gendreau, vice-président

Mme Kathleen Mennie-de Varennes, trésorière

Monsieur Onil Dupuis, secrétaire

Monsieur Philippe Houyoux, conseiller

Monsieur Yvon Albert Laurendeau, directeur général

Administrateurs

Monsieur Roger Bernier

Monsieur Victor Coulombe

Mme Marie-Thérèse Heuschen-Dupuis

Monsieur Rosaire Pelletier

Monsieur Alain Perrier

Mme Anne-Marie Lachance-Riedl

Monsieur Réjean Savard

Mme Vivian Siemon Sessions

Montréal, le 13 mai 1977.

ATELIER DES BIBLIOTHECAIRES SCOLAIRES :

L'atelier compte 12 participants: 2 du secteur élémentaire et 10 du secondaire; 2 ont conservé leur statut d'enseignants, 8 sont considérés professionnels non enseignants, 1 est classé SMTE, 1 est un bénévole à la retraite; 10 sur 12 détiennent des brevets d'enseignement. André Jacques est proposé animateur de l'atelier.

Le groupe propose donc la relance du Comité des Bibliothécaires scolaires, tant pour l'élémentaire que pour le secondaire.

Le Comité aura pour tâche de réviser le statut trop inégal des bibliothécaires scolaires. A cet effet, il se prononcera sur Le Guide des personnels de M. Mayot et assurera sa participation au Comité d'Evaluation des Personnels de bibliothèque au SCME.

Le Comité produira une description de tâches étoffée du bibliothécaire scolaire oeuvrant en milieu scolaire.

Le Comité entreprendra une action concrète auprès des employeurs qui n'hésitent pas à couper des postes de bibliothécaires pour confier ces postes de direction à des bibliotechniciens et s'offrir ainsi une main-d'oeuvre à meilleur marché. Il fera voir la nécessité de maintenir un bibliothécaire à la direction des bibliothèques scolaires, de placer des techniciens en audio-visuel sous leur direction, au lieu de donner toute la responsabilité aux gens de l'audio-visuel qui connaissent plus ou moins le domaine de la bibliothéconomie.

Il reviendra aussi au Comité de promouvoir le rôle "pédagogique" et "culturel" de la bibliothèque scolaire. Il suivra l'évolution de la notion de "polyvalence" remise en question actuellement par les responsables de l'enseignement. Il démontrera que la bibliothèque scolaire, autant que la bibliothèque municipale, devrait être l'un des éléments privilégiés de la politique culturelle. Il étudiera aussi la possibilité d'ouverture au public de nos bibliothèques scolaires pour répondre aux besoins de l'éducation permanente.

Il fera part de ses réflexions sur le dossier de la langue et de l'Histoire nationale.

Le Comité tentera d'établir un consensus sur les problèmes les plus pressants de l'heure, aidant ainsi à éviter les disparités, à assurer une certaine coordination en milieu documentaire scolaire, en proposant des profils de fonctionnement. A cet effet, il démontrera l'insuffisance des budgets attribués à la bibliothèque en milieu scolaire et la nécessité d'une plus grande participation des bibliothécaires responsables à la gestion budgétaire; il se penchera sur le problème de la centralisation et de la décentralisation des ressources documentaires.

On souhaite un élargissement des cadres de la Corporation pour y intégrer tous ceux qui travaillent dans l'information documentaire: nous pensons à nos coordonnateurs des média, à nos conseillers en audio-visuel.

Le Comité des bibliothécaires scolaires se veut un Comité de vigilance qui se tiendra en contact avec d'autres comités de la Corporation, toutes les fois qu'il en sentira le besoin, soit pour recevoir ou donner des informations, pour faire connaître nos besoins de formation et en suggérer des moyens, pour proposer des actions concrètes à mener auprès de nos employeurs et de nos syndicats respectifs.

Le Comité envisage la possibilité de sous-comités régionaux permanents et la mise sur pied de sous-comités spéciaux provisoires pour répondre à des besoins précis et pressants, le tout pour favoriser la participation la plus grande et la plus dynamique possible des bibliothécaires scolaires, les plus proches de Montréal comme les plus éloignés.

(Malheureusement, l'Assemblée générale de l'après-midi a décidé de faire de nous un sous-comité du Comité "Statuts et Traitements", ce qui reste bien en deça de nos aspirations et qui aura pour effet de diminuer nos élans et notre autonomie.)

Hubert Baril
Réjean Beauregard
Albert Boismenu
Rachel Boisvert
Réjean Charette
Denise Dépelteau

Raymond Desmarais
André Y. Filiatrault
André Jacques
Jacqueline Lacaillade
Annabelle Tremblay

Georgette Lapointe, bibl. prof.,
Rapporteur.

ATELIER SUR ARGUS:

L'atelier sur Argus a permis à tous les membres intéressés de faire connaître aux membres du comité de rédaction leurs commentaires quant à l'orientation, au contenu, au choix des thèmes et à la présentation d'Argus. L'atelier n'a pas, comme tel, fait l'objet d'un compte rendu. Les membres du comité de rédaction participant à l'atelier ont pris bonne note des suggestions émises et en tiendront compte dans la planification des prochains numéros d'Argus.

ATELIER SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Seize personnes, dont trois membres du comité de formation professionnelle, ont participé à ce groupe de travail.

La rencontre avait pour but de donner l'occasion aux membres intéressés de procéder à un échange de vues et d'émettre des suggestions concrètes concernant les activités de perfectionnement et de formation de la CBPQ au cours de l'année 1977-1978.

I. Activités et rôle du Comité

1. Rôle

1.1 Formation

- organiser des activités de formation

1.2 Perfectionnement

- organiser des activités de niveaux différents pour des clientèles différentes
- préciser les objectifs de chaque activité et, s'il y a lieu, établir des prérequis
- coordonner les activités du comité avec celles d'autres organismes
- collaborer avec les organismes dont les intérêts sont similaires
- conclure des ententes avec les organismes dont les activités sont susceptibles d'intéresser les membres
- conclure une entente avec chaque école de bibliothéconomie qui permette la participation des membres aux conférences ou à toutes activités spéciales similaires organisées à l'intention des étudiants.

1.3 Information

- poursuivre les efforts entrepris en collaboration avec Argus Journal
- publier le programme d'activité dès le début de l'année
- informer à l'avance les membres des activités du comité
- faire rapport des activités
- s'ouvrir vers l'extérieur
- informer les membres de toutes possibilités de formation et de perfectionnement (programmes et conditions d'admission aux différentes facultés universitaires, activités organisés par différents organismes extérieurs et susceptibles d'intérêt).
- signaler toutes publications pertinentes

2. Activités
 - 2.1 Personnes ressources
 - faire appel à des spécialistes de toutes disciplines pertinentes
 - favoriser la "rétroaction préalable"
 - 2.2 Formules
 - varier les formules en fonction des sujets, des clientèles, etc...
 - 2.3 Organisation matérielle
 - annoncer à l'avance la date et l'endroit
 - choisir le lieu en fonction de la disponibilité de l'équipement requis ou de son apport possible à un complément de formation par des applications immédiates et concrètes de notions théoriques (adéquation activité/environnement physique)
 - varier les jours des activités (ne pas hésiter à utiliser les samedis)
 - établir les frais d'inscription de façon à permettre la participation du plus grand nombre de membres aux différentes activités.

II. Sujets

1. Informatique documentaire
 - réseaux
 - équipement
 - indexation
2. Référence
 - nouveaux outils
 - référence automatisée
 - relations d'aide à l'utilisateur
3. Marketing
 - Identification de clientèle spécifique
 - techniques
 - évaluation
4. Administration du personnel
 - syndicalisation
 - relations interpersonnelles
5. Audio-visuel
 - évaluation des documents
 - choix de l'équipement
6. Visites d'organismes

ATELIER SUR L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUEBEC

Question posée

Si la Corporation devait s'ouvrir, au-delà des bibliothécaires diplômés des écoles, à d'autres groupes de "professionnels", quels seraient ces groupes? Et quelle serait la dénomination commune de ce nouvel ensemble de professionnels?

Discussion

- 1- Sur quels principes doit-on se fonder?
 - a) l'autonomie dans le travail propre aux "professionnels"
 - b) la formation universitaire
 - c) la communauté de tâche.
- 2- La formation: on écarte donc les bibliotechniciens, les techniciens de la gestion de documents; on pourrait penser, par contre, aux archivistes diplômés d'universités.
- 3- La tâche: on pense qu'il s'agit d'information, mais d'information documentaire (cf. école Université de Montréal); et donc, les audio-vidéothécaires, mais non les audio-visualistes (producteurs, spécialistes en éducation...); les informaticiens qui s'occupent d'information documentaire, mais non tous les informaticiens (quoique...?).
- 4- Grande question: quel est le genre de tâche, quel est le genre de responsabilité propre au bibliothécaire? qu'est-ce qui caractérise son acte professionnel? quel est (ou quels sont) son (ses) acte(s) professionnel(s)? La Corporation a-t-elle suffisamment réfléchi sur sa profession pour répondre à ces questions? Et ne serait-ce pas le temps de pousser cette réflexion, et, dans le même élan, d'accélérer la mise sur pied d'une réelle inspection professionnelle?

Le nom

Il est difficile de trouver un nom commun à cet éventuel regroupement tant que la réflexion dont on parle n'est pas plus éclairée ou éclairante.

- a) le mot "spécialiste" est à rejeter (Office des professions)
- b) "agents de l'information documentaire" (C.P.A.I.D.)
- c) "documentalistes". Le mot est galvaudé, gazeux, flou, objet de discorde. Le mot "ingénieur" l'était jadis et l'est encore dans certaines provinces (ingénieur = conducteur d'un engin de chemin de fer); mais il a été fixé par la Corporation des ingénieurs.

Lectures

Quelques références, très incomplètes, données par les participants:

- FID
- bulletin de l'Unesco...
- revue "Carrière"
- bulletin signalétique: 101, Science de l'information. Documentation.

ATELIER SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

I. LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUEBEC

1. Préparer un Rapport pour le "Livre blanc" auquel le ministère des Affaires culturelles travaille en ce moment. Ce livre blanc devrait être prêt pour septembre 1977. Donc, grande URGENCE.
2. Reprendre notre "Mémoire" préparé en vue du Livre vert et y repêcher les bons éléments qui s'y trouvent. Le "Livre vert" par ailleurs, reste "la toile de fond de la politique culturelle du présent gouvernement". Mais notre Mémoire devra comporter des éléments positifs et un plan d'action avant tout.
3. Notre Mémoire doit être carrément identifié à la Corporation.
4. LES ELEMENTS DU MEMOIRE:

des plans de développement

des faits concrets

des chiffres

le rapport doit être circonstancié

le rapport ne doit pas s'embarasser de théories. (Elles ont déjà été exposées dans les rapports précédents. En fournir la liste)

reprendre et résumer les expressions d'opinion des ministres et hauts fonctionnaires, et établir une liste de dossiers valables (rapport Ouellet, Comité consultatif du livre, rapport Claude Trudel, rapport Drouin-Paquin)

IL FAUT UNE PRISE DE CONSCIENCE DU GOUVERNEMENT et il est relativement facile de prouver QUE LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES SONT L'INSTRUMENT PRIVILEGIE DE LA POLITIQUE CULTURELLE.

Exposer quelles sont les OPTIONS en vue d'un développement rapide des bibliothèques.

Dire ce que les bibliothécaires comme groupe peuvent faire pour le développement des B.P. (Note de L.L. Pour l'Etat-employeur, confier ledit développement à des bibliothécaires membres de leur Corporation professionnelle, donc engagés et qualifiés, et non pas à des "amateurs éclairés" comme il s'en trouve toujours dès que flotte dans l'air l'odeur du "fric" gouvernemental.)

LE MODE DE FINANCEMENT est complètement remis en question. Il faut que le gouvernement investisse en personnel qualifié et dans les collections.

- 4.1 PLAN DE RESEAU: Cf. le Rapport Ouellet pour les B.C.P.
- 4.2 Le Service des bibliothèques publiques doit (devra) préparer un Rapport sur les bibliothèques municipales (sauf pour la région de Montréal couverte par le Rapport Aubry-Denis)
Exemple: le cas de la bibliothèque municipale de Québec où il y a des décisions à prendre.
- 4.3 Bien distinguer entre le champ d'action de la bibliothèque publique et le commerce du livre.
Nous devons présenter un plan de développement des bibliothèques et non pas une réfutation du plan des libraires.
- 4.4 Insister sur ce point: que l'on fournisse enfin à la bibliothèque publique les moyens de donner les services qu'elle peut rendre, une chance de jouer son rôle et c'est alors seulement qu'on pourra se faire une idée de ce dont cette institution est capable.

5. REDACTEURS (ou membres du Comité)

M. Jean-Marc Bourgeois, président du Comité et
co-ordonnateur du projet

Mme France Latreille-Huvelin

M. Allen Dufour

M. Raoul Lassonde

Mlle Lise Langlais

(M. Victor Coulombe est prêt à fournir des documents au Comité: statistiques, tableaux, textes, bibliographie. Cependant, il ne veut pas que son nom figure au nombre des membres du Comité)

6. URGENCE

Un rapport préliminaire doit être prêt d'ici un mois
(vers le 15 juin 1977)

7. Notre intervention doit être limitée à la politique culturelle du Québec et aux bibliothèques publiques.
8. Il faut proposer un débloqué urgent dans le domaine des bibliothèques publiques. Il faut établir un réseau fort et y mettre le prix.

Parler d'animation culturelle.

Les bibliothèques publiques doivent être des diffuseurs de la culture. Pour ce faire, il faut les structures voulues pour diffuser.

Explorer les exemples de bibliothèques publiques (B.C.P. et bibliothèques municipales) qui marchent très bien. Parler de "ce qui marche". Insister sur le personnel, les collections, les locaux.

9. La CORPORATION dans le Rapport doit faire connaître sa position relative au développement des bibliothèques publiques.

II. PRISE DE CONSCIENCE DU PUBLIC

1. Parallèlement à l'action du gouvernement, il faut la prise de conscience du public. Il nous faut susciter un impact auprès des médias, participer à un programme bien élaboré genre Format 60, publier des articles, des annonces, etc. dans les journaux, gagner l'appui des municipalités,

obtenir des résolutions émanant des conseils municipaux

quand les pressions officielles se produisent, il y a généralement des résultats concrets.

2. Pour la Corporation - ou indépendamment d'elle, il y a nécessité de former un groupe-choc de relations publiques, composé de gens capables de parler devant les médias.

Louise Lefebvre, bibl. prof.
Rapporteur.

CONGRES 1977 (SUITE)

II- RESOLUTIONS ADOPTEES LORS DE LA 8e ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

N.D.L.R.

Le texte intégral menant à l'adoption des résolutions, telles que formulées ci-après, ainsi que le procès-verbal complet de la 8e Assemblée générale annuelle seront reproduits dans le prochain numéro d'Argus, vol.6, nos 3-4.

1- Objet de la résolution: augmentation de la cotisation

LES MEMBRES DE LA CBPQ/CPLQ, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE, émettent le voeu que le principe de l'indexation au coût de la vie soit appliqué au montant de la cotisation annuelle et qu'en conséquence le Bureau étudie les mesures à prendre pour appliquer ce principe le plus tôt possible.

2- Objet de la résolution: former un sous-comité des bibliothécaires scolaires

LES MEMBRES DE LA CBPQ/CPLQ, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE, prient leur Bureau de former un sous-comité des bibliothécaires scolaires chargé d'étudier la situation actuelle, de réfuter, lorsqu'il y a lieu, les opinions de soi-disant "experts" et de formuler une politique générale:

- 1) de la lecture en milieu scolaire
- 2) de la lecture considérée comme instrument pédagogique
- 3) du rôle du bibliothécaire professionnel dans l'utilisation des ressources de la bibliothèque par les élèves.

3- Objet de la résolution: information de la collectivité québécoise

LES MEMBRES DE LA CBPQ/CPLQ, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE, demandent que la Corporation conçoive et mette en action un plan d'information et de sensibilisation de la population québécoise sur son droit à bénéficier d'un service bien organisé de bibliothèques publiques.

4- Objet de la résolution: Livre blanc sur une politique culturelle

LES MEMBRES DE LA CBPQ/CPLQ, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE, demandent que soit constitué un comité représentatif de la profession chargé de définir le rôle et la place des bibliothèques dans les cadres de cette future politique culturelle et de faire les recommandations appropriées aux membres du comité du Livre blanc.

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3
514/845-3327

Corporation
of Professional
Librarians of Québec

CONGRES 1977 (SUITE): III- COMMUNIQUE DE PRESSE

le vendredi 13 mai 1977

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

M. Guy Rocher, sous-ministre au développement culturel du Québec, a présenté une allocution lors du 8e congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Au cours de celle-ci, M. Rocher a déploré le sous-développement culturel des québécois. Selon Statistiques Canada, le québécois francophone consacre, durant les mois de juillet et août, 23 minutes par jour à la lecture et emprunte à sa bibliothèque 1.4 livre par an.

Des enquêtes ont permis d'établir que la lecture n'est que partie intégrante de la culture et que les individus qui lisent sont les mêmes qui vont au théâtre, au cinéma, au concert, etc.

Après avoir souligné l'importance du bibliothécaire professionnel en tant qu'agent de développement culturel, M. Rocher a annoncé la publication d'un Livre blanc sur la politique culturelle du Québec et qui devrait paraître avant l'ajournement d'été.

"La création, la production et surtout la diffusion du livre tiendront une place prépondérante dans le plan de la politique culturelle du gouvernement". Il a ensuite demandé l'aide de la Corporation et des individus dans la recherche de solutions pour une meilleure diffusion du livre.

De plus, le gouvernement n'ayant pas le temps de consulter tous les organismes culturels avant la parution du Livre blanc, il a demandé à la Corporation de présenter ses corrections et recommandations après lecture de celui-ci.

Le Congrès des bibliothécaires professionnels du Québec qui se tient actuellement à l'hôtel Le Quatre Saisons de Montréal, recevra, le samedi 14 mai M. Jean-Marie Dionne, vice-président de l'Office des professions du Québec.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le samedi 14 mai 1977

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec a invité, lors de son 8e congrès annuel, Monsieur Jean-Marie Dionne, vice-président de l'Office des professions du Québec, à présenter son point de vue sur l'évolution du professionnalisme.

M. Dionne expliqua tout d'abord le rôle de l'Office des professions et fit rapport de la situation de la demande d'admission au Code des Professions que la Corporation a récemment soumise à l'Office.

Selon M. Dionne, cette demande est en cours d'analyse et les représentants de la Corporation seront invités le 7 juin prochain à rencontrer le comité chargé de l'étude des demandes d'admission.

L'exposé de M. Dionne fut suivi d'un échange de vues sur les avantages et les inconvénients de l'admission de la Corporation au Code des Professions, ceci par rapport à la situation actuelle des bibliothécaires professionnels qui bénéficient d'une loi leur réservant l'usage exclusif de ce titre.

Pour terminer, M. Dionne souligna l'effort accompli par la Corporation afin de présenter au public une image du bibliothécaire professionnel plus conforme à une réalité en constante évolution.

- 30 -

CONGRES 1977 (SUITE): IV- DANS LES MEDIA:

- La tenue du 8e congrès fut l'occasion, pour la Corporation, de mieux faire connaître l'importance de son rôle au sein de la société québécoise. Le thème du congrès, "LA RESPONSABILITE SOCIALE DU BIBLIOTHECAIRE" fut l'objet d'une conférence de presse donnée le jeudi 12 mai 1977 à l'Hôtel le Quatre Saisons par le Président, assisté du Directeur général et du président du comité de formation professionnelle, M. Onil Dupuis. C'est à la suite de cette conférence que Radio-Canada réalisa une interview avec le Président, M. Claude-André Bonin, qui fut diffusée aux bulletins de nouvelles T.V.A. du jeudi 12 mai à 22h30 et reprise à 12 heures le vendredi 13 mai 1977.

- Madame Rachèle Calonne, alors Secrétaire de la Corporation, et M. Onil Dupuis furent de plus les invités de l'émission "A LA BONNE HEURE" télé-diffusée le mercredi 11 mai 1977, à 9 heures. (Canal 10).

- M. Onil Dupuis fut, pendant une heure entière, l'invité de M. Réginal Martel, animateur de l'émission "PRESENT A L'ECOUTE", le jeudi 12 mai 1977 de 13 heures à 14 heures.

- Des articles, publiés respectivement dans Le Devoir et La Presse du jeudi 12 mai 1977, firent état de la tenue et du thème de notre 8e congrès annuel.

NOUVELLES DES COMITES

MEMO SUR LA FORMATION DES COMITES:

Nous rappelons à nos membres que selon les principes d'alternance des membres et de la continuité d'action de nos comités, mis de l'avant l'an dernier par le Bureau (à la suggestion de certains présidents de comités), les présidents des comités qui ont fait rapport lors du congrès 1977 demeurent en fonction, jusqu'à la nomination par le Bureau de leur successeur, afin d'assurer à nos membres la continuité des services qui leur sont offerts. Vous serez informés, dès la prochaine parution d'Argus Journal, de la formation nouvelle des comités qui travailleront cette année.

PREMIERES CONSTATATIONS DU NOUVEAU TRESORIER

Depuis mon mandat à la trésorerie, je n'ai pas eu encore l'occasion d'examiner à fonds les livres, mais une chose saute aux yeux. Il manque un fonds de roulement raisonnable. (non déficitaire)

"Deux têtes valent mieux qu'une". "800 membres valent mieux qu'un". Qui parmi vous a des idées pour corriger cette situation? Quels sont vos plans qu'on pourrait mettre à profit? Toutes vos idées seront prises en considération.

Je vous sou mets une première idée: le rapatriement d'anciens et de nouveaux membres serait une première solution. Nous sommes actuellement 800 membres à la Corporation. Si chaque groupe de huit (8) membres se donnait le mot pour ramener un démissionnaire ou recruter un seul nouveau membre, nos problèmes financiers seraient déjà en partie résolus. Qui sont les volontaires qui accepteraient de travailler à une telle cabale cette année?

Monsieur Jean-Marie Dionne, vice-président de l'Office des professions du Québec, lors de son dernier exposé devant les membres n'a pas caché par ailleurs que même à l'Ordre des médecins, on pratique le bénévolat beaucoup plus qu'on ne pourrait l'imaginer. Pourquoi ne pas faire aussi bien que les médecins?

La trésorière,

Kathleen Mennie-de Varennes, bibl. prof.

Le 6 juin 1977.

RAPPEL DU REGISTRAIRE: LISTE DES MEMBRES 1977

En recevant la "liste des membres 1977", si vous relevez des erreurs, imprécisions ou manque d'informations vous concernant, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer les corrections qui s'imposent en nous retournant le plus tôt possible, le "formulaire de mise à jour des dossiers".

De plus, ceux qui remarquent que les pages 7 et 8 de leur "Liste des membres 1977" sont manquantes, n'hésitez pas à en faire part au secrétariat: nous vous ferons parvenir une photocopie de cette feuille manquante. Nous rappelons également à nos nouveaux membres, ayant payé leur première cotisation annuelle après le 25 mars, que les données les concernant paraîtront dès la prochaine mise à jour.

La registraire,

Marie-Thérèse Heuschen-Dupuis, bibl. prof.

Comité d'admission

"BIENVENUE A NOS NOUVEAUX MEMBRES!"

50e LISTE DES CANDIDATS ACCEPTEES PAR LE COMITE D'ADMISSION
Le 3 juin 1977

ARTICLE 8a)

<u>NOM</u>	<u>ANNEE</u>	<u>DIPLOME</u>	<u>UNIVERSITE</u>
RANDLE, Jeanne B.	1973	M. L. S.	McGill University
SHAW, Teri	1975	M. L. S.	McGill University
WINN, Virginia Bohm	1976	M. L. S.	McGill University

ARTICLE 8b)

BENSON, Jean	1969	B. L. S.	University of Alberta
DERDERIAN, Anna Karnik	1970	M. L. S.	State University of New-York College at Genesco
DUMONT, Gaston	1970	B. Bibl.	Université d'Ottawa
ROBERTSON, Derek	1968	B. Bibl.	Université d'Ottawa

VOTRE COMITE D'EMPLOI VOUS PARLE

Ce lapsus, il faut le corriger! Lorsque j'ai dit à M. Georges Cartier, directeur de l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, lors de la dernière assemblée générale annuelle de la Corporation, qu'une cinquantaine de bibliothécaires étaient des chômeurs volontaires, il fallait bien sûr comprendre le contraire. En effet, à part quelques bibliothécaires "dits professionnels", qui préfèrent vivre aux crochets de la société pour profiter de l'été et se chauffer la "couenne" au soleil, il y a des bibliothécaires qui sont sans emploi, bien contre leur gré.

L'ère des vaches maigres s'annonce. Ce n'est plus le temps de jouer les hérons de la fable.

Les nouveaux diplômés de l'Ecole étaient cette année pris de panique. Il vaudrait certainement la peine d'étudier la situation actuelle avec attention. Les Ecoles de bibliothéconomie ne devraient pas suivre le modèle des écoles de techniques de la documentation qui ont envoyé sur le marché du travail près de 1500 bibliotechniciens avant de limiter le nombre des admissions dans leurs écoles...

La Presse écrivait le 4 mai dernier: "Les emplois que prendront les diplômés universitaires dans l'avenir ressembleront aux postes qui auparavant étaient confiés à des finissants d'écoles secondaires. Selon un rapport rendu public par Statistique Canada, les étudiants ne devraient même pas s'attendre à détenir un emploi éventuellement, encore moins un emploi de col blanc."

Le document affirme que ce sont les diplômés en arts et en sciences qui seront frappés le plus durement par les perspectives de l'emploi à long terme.

Il semble que la situation de l'emploi pour les jeunes ne s'améliorera pas avant 1990. En mars 1974 (nous sommes en 1977) 44% de tous les Canadiens âgés de 15 à 24 ans étaient chômeurs. Pourtant, malgré cette sombre perspective, il reste encore des bibliothécaires sans emploi qui refusent de s'expatrier au Saguenay, dans le Nord-ouest de la province ou dans le Bas St-Laurent ou s'offrent des postes vacants forts acceptables. Ce n'est quand même pas à l'autre bout du monde!! C'est à croire que ceux qui travaillent déjà dans ces endroits éloignés ont la gale!

Les possibilités d'emploi vont continuer à baisser. Il faudrait être dupe pour refuser de voir en face la situation économique qui prévaut actuellement au Québec: 175 nouveaux gradués en technique de la documentation n'ont pas d'emploi (60% de leurs congères de l'an dernier, cherchent encore), tous les corps d'emploi (à l'exception peut-être du génie et de l'architecture) sont dans la même situation et même 60% des diplômés avocats sont chômeurs. Arrêtons de nous leurrer!

Le comité d'emploi vous offre, en terminant, ces quelques postes vacants:

Urgent! La ville de St-Jean (moins de 100 milles de Montréal) offre un poste de directeur à la bibliothèque municipale.

35,000 volumes

une cinémathèque d'environ 1200 films

Personnel actuel: 1 bibliothécaire

8 employés de soutien

A noter qu'on a révisé le salaire.

Pour ceux que la chose intéresse, communiquez avec Monsieur Jean-René Gagnon à Montréal au 288-8585.

Urgent! La Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent (Polyvalente Paul Hubert à Rimouski) demande un directeur.

Au dire de M. Normand Guérette qui connaît bien le milieu, il s'agit là d'une des meilleures bibliothèques du genre du coin.

Communiquez avec Monsieur Adélarde Drapeau à Rimouski au 723-9268

On cherche aussi un directeur à la Polyvalente de Mont-Joli.

A-t-on répondu par ailleurs aux offres d'emploi suivantes?:

-- Bibliothécaire en chef à la Bibliothèque municipale des Sources (qui dessert Dollard des Ormeaux, Pierrefonds et Roxboro)

50,000: population

262,000 prêts par an

Personnel actuel: 10 postes permanents

11 à temps partier

Communiquez avec Monsieur V.P. Gray, gérant municipal

13, rue Centre Commercial

Roxboro, Québec

H 8Y 2M9

-- Chef de la division de la cinémathèque à Radio-Québec.

Communiquez avec Nicole Charest au 873-5243.

-- L'Hôpital N.D. de Montréal offre un poste pour la période d'été (2½ mois) à un étudiant ou nouveau gradué pour classer des plans et devis de la bibliothèque administrative de l'Hôpital. Téléphonnez à Madame Lespérance au 876-6862.

D'autres postes s'offrent toujours à vous à l'Université du Québec à Rimouski:

Pourquoi ne pas entrer en contact avec M. Gérard Mercure à Rimouski, au 723-1986?

-- Le collège du Nord-ouest offre un poste à temps plein comme professeur en technique de la documentation. Appelez M. Réjean Richard au collège du Nord-ouest à C.P. 1500, Rouyn, Québec

-- En dernière heure on apprend l'ouverture d'un poste de directeur de la bibliothèque générale à l'Université Laval. Poste d'envergure avec salaire allant jusqu'à \$29 000.

N'oubliez jamais de mentionner le nom de votre comité d'emploi, chaque fois que vous communiquez avec un employeur.

Vous faites alors "d'une pierre, deux coups":

Pour vous, c'est une bonne référence, pour nous, une promotion.

Pourquoi ne pas faire un coup double, en tenir votre comité d'emploi au courant?

La présidente du comité d'emploi,
Kathleen Mennie-de Varennes, bibl. prof.

Le 30 mai 1977.

COMITE STATUT ET TRAITEMENT:

"AUX BIBLIOTHECAIRES DU SECTEUR HOSPITALIER"

Un volumineux dossier sur la rémunération des cadres, secteur des affaires sociales, a été préparé par Mme Marcelle L'Espérance, Hôpital Notre-Dame. Ce dossier fait désormais partie des Archives du comité statut et traitement, au secrétariat de la Corporation. Le président en exercice du comité statut et traitement répondra à toute demande d'information à ce sujet. Le dossier peut aussi être consulté sur place.

Le président du comité statut et traitement,
Gilbert Lefebvre, bibl. prof.

Le 2 juin 1977.

RENCONTRE AVEC LE COMITE D'EVALUATION DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUEBEC

Le 7 juin 1977, les membres du comité ad hoc sur l'Office des professions du Québec étaient reçus en entrevue par le comité d'évaluation de l'Office des professions du Québec. En l'occurrence, il s'agissait du Dr. Jean Marie Dionne, Vice-président de l'Office des professions du Québec, qui présidait cette rencontre, accompagné de M. Edouard Champoux, Secrétaire et de M. Richard Lévesque, directeur du contentieux. Au cours de l'entrevue, les participants ont passé en revue le questionnaire relatif à la demande d'admission de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Ils ont également procédé à un échange de vue sur cette question. Compte tenu des demandes déjà acheminées à l'Office et des dossiers qui feront l'objet d'études au cours de l'été et de l'automne 1977, l'Office fera vraisemblablement connaître sa décision au cours du mois de novembre 1977. Le président du comité, le Dr. Jean-Marie-Dionne, a exprimé ses félicitations à la Corporation pour la qualité du dossier présenté à l'appui de notre demande ainsi que pour le travail accompli jusqu'à ce jour par notre Corporation.

Le Président du comité ad hoc sur l'Office des Professions,

Claude André Bonin, bibl. prof.

DINER-CAUSERIE SUR LA POLITIQUE DE LA LECTURE AU QUEBEC

A l'occasion du dîner-causerie sur la politique de la lecture au Québec, organisé par le Comité de formation professionnelle, le 20 avril dernier, Monsieur Jean-Rémi Brault, conservateur en chef de la Bibliothèque nationale du Québec, prononçait une allocution devant quelques vingt-six membres de la Corporation. Les uns avaient déjà une expérience plus ou moins longue dans le secteur des bibliothèques publiques, les autres avaient pu amorcer ou poursuivre une réflexion sur le sujet à partir du texte du conférencier qui avait été distribué à l'avance.

Ce dernier y évoquait un lieu privilégié "où tous les citoyens pourront satisfaire leur appétit grandissant de culture sous toutes ses formes". Adressé aux bibliothécaires du Québec, mais aussi aux autorités du ministère des Affaires culturelles chargés de l'élaboration d'une politique de la lecture pour l'Etat du Québec, quel plus haut défi, ensemble peuvent-ils relever s'ils veulent que la bibliothèque publique "devienne en quelque sorte ce qu'était l'agora chez les Grecs de l'antiquité".

Les participants ont échangé leurs idées sur les étapes et démarches qu'ils jugeaient essentielles à la concrétisation d'un tel idéal. Si la bibliothèque publique doit devenir le centre de toute l'activité culturelle d'une communauté, l'important, dans l'optique d'un dynamisme à y créer, n'est plus alors seulement de développer le goût de la lecture chez une population donnée mais aussi et peut-être d'abord le goût de participer à une communauté culturelle. Le livre en est un point de contact, important certes, mais pas le seul.

Pour M. Brault, un pré-requis est nécessaire, avant toutes choses. Il faut d'abord réduire au minimum et le plus tôt sera le mieux, la duplication des opérations techniques dans toutes les bibliothèques. Plusieurs solutions, si elles étaient adoptées et poussées à leur développement optimal, le permettraient, d'une façon tangible: le catalogage avant publication (CIP) et un réseau de télécatalogage coopératif québécois en sont. Il faudrait parallèlement, bien entendu, que la politique de la lecture élaborée par les autorités encourage le développement "d'un réseau coordonné et planifié de bibliothèques". Elle y réussira si elle est politique de la lecture.

Pour le comité de formation professionnelle,

Jean-Pierre Côté, bibl. prof.

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3
514/845-3327

Corporation
of Professional
Librarians of Québec

Montréal, le 13 avril 1977

Monsieur Michel Bonneau
Directeur général
ASTED
360, rue Le Moyne
Montréal, Québec
H2Y 1Y3

LIAISON ASTED / CORPORATION

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa 38e réunion, le Comité administratif de la Corporation a adopté une proposition soumise par M. Onil Dupuis, président du comité de formation professionnelle, demandant que soit nommé, dans les meilleurs délais, un commissaire à la coopération, tel que défini à l'article 7 du "Protocole de la collaboration Asted/Corporation".

Comme vous le savez, nous avons adopté, en mai 1976, cet article 7. Malgré le fait que l'Asted ne se soit pas encore prononcé sur l'adoption de ce protocole, nous faisons appel à votre esprit de collaboration et espérons que vous accepterez, pour une meilleure coordination des activités de perfectionnement et de recyclage, la présente proposition. Il nous semble que nos deux organismes en tireraient avantage.

Vous remerciant de ce que vous ferez pour permettre la réalisation de ce projet, je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur général, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Directeur général,



Yvon Albert Laurendeau,
YAL/cd

Pièce jointe: (1) Protocole de collaboration Asted/Corporation.

Association pour l'avancement
des sciences et des techniques
de la documentation



360, rue Le Moyne,
Montreal, Québec, H2Y 1Y3
Tél.: (514) 844-8023

Le 8 juin 1977

Monsieur Yvon-Albert Laurendeau
Directeur général
Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec
360, rue Le Moyne
Montréal, Québec
H2Y 1Y3

Monsieur le Directeur général,

J'ai soumis à l'attention des membres du Bureau de l'ASTED, lors de leur réunion du 3 juin dernier, votre lettre du 13 avril relative à la nomination d'un commissaire à la coopération, tel que défini à l'article 7 du "Protocole de collaboration ASTED/Corporation".

Malgré notre grand désir de coopération, notamment dans le domaine du perfectionnement, et surtout en raison du fait que le protocole lui-même n'a pas encore été adopté par nos membres, il ne nous est pas possible de donner suite, pour le moment, à votre proposition.

Par ailleurs, j'apprenais récemment que les membres de la Corporation, lors de leur dernier congrès, ont approuvé l'ensemble du document. Il serait utile que vous puissiez nous faire tenir l'extrait de procès-verbal relatif à cette approbation pour que nous puissions remettre un dossier complet à nos membres qui devront se prononcer sur ce sujet lors de la prochaine assemblée générale, en novembre prochain.

Je vous remercie de votre collaboration et je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur général, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Directeur général

Michel Bonneau

MB/cbl

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

PROCHAINE CONFERENCE ANNUELLE DE L'ACSI

La prochaine conférence annuelle de l'ACSI (Association canadienne des sciences de l'information) se tiendra à Montréal, du 10 au 13 mai 1978. Le thème en est: MIEUX COMMUNIQUER L'INFORMATION: UNE NOUVELLE ETAPE.

Le programme comportera la présentation d'exposés, de séminaires et des échanges informels sur les différents aspects du thème.

Les exposés seront choisis en tenant compte de leur pertinence quant au thème général de la conférence et de la mesure dans laquelle ils favorisent l'échange d'opinions et la discussion.

Si vous avez l'intention de faire un exposé à la conférence veuillez communiquer avec le Président du Comité du programme:

M. Georges Cowan
Responsable des banques de données
Service de l'informatique
Université du Québec à Montréal
355, ouest, rue Ste-Catherine
Suite 6100
Montréal, Québec
H3C 2P8

NOUVEAU BUREAU DE L'ACSI

(Association canadienne des sciences de l'information)

Onil Dupuis, président
Martha Stones, président sortant
Pierre Deslauriers, trésorier
Sharon Chapple-Henry, secrétaire

Barrie Burns
Yong Ja Cho
Eric Clyde
Stephen Hollander
Marcel Marcier
Lyse Pérusse
Oldrich Standera

MEDICAL LIBRARIES:

The Medical Library of the McGill University in Montréal, Canada is sponsoring the 20th Annual Meeting of the North Atlantic Health Sciences Libraries, Regional Group of the Medical Library Association, to be held in Montréal, Sheraton-Mount Royal Hotel, October 27-29, 1977.

The theme is "International Connections".

For further information please contact: Ms. Claire Turnbull, Medical Library, McGill University, 3655 Drummond Street, Montréal, H3G 1Y6, Canada.